

THEME 1

Le rapport des sociétés à leur passé – Les mémoires de la Seconde Guerre mondiale

Introduction :

- En 1945, la France sort victorieuse *in extremis* de la Seconde Guerre mondiale grâce aux combats de la résistance. La sortie de guerre est difficile : le pays est meurtri, détruit et les Français sont divisés.
- Pour une majorité de Français, la période 1940-1944 a constitué « les années noires » (Henry Rousso). Lorsque prend fin la guerre, les plaies sont encore béantes et les mémoires de guerre sont très divisées. Tous les pays européens, sauf la Grande-Bretagne, ont des comptes à régler avec la Seconde Guerre mondiale. Mais la mémoire française a la particularité de cumuler tous les troubles dont les autres mémoires nationales sont affectées partiellement : défaite, collaboration, génocide, épuration.

Pour les historiens, la mémoire se définit par la façon dont un individu ou un groupe social se souvient du passé et entretient ce souvenir (d'où le fait que la mémoire imprègne encore le présent).

Problématique : Comment se construit, dès la Libération une mémoire officielle de la Seconde Guerre mondiale en France ? Comment les mémoires de la Seconde Guerre mondiale se manifestent-elles depuis les années 70 ?

I. Une mémoire officielle et sélective jusqu'aux années 1970

A. La mise en place du « résistancialisme »

Deux mémoires concurrentes et complémentaires se mettent en place à la Libération: celle de de Gaulle et celle des communistes.

1. la mémoire gaullienne

Le chef du gouvernement provisoire impose une vision de la France qui repose sur :

- l'effacement de Vichy : l'ordonnance du 9 août 1944 affirme que la forme du gouvernement de la France est et demeure la République. Cela signifie qu'en droit la République n'a jamais cessé d'exister, Vichy est donc une parenthèse. De Gaulle sait en effet que Pétain reste populaire au sein d'une partie de la population. Il choisit donc de le gracier. Il meurt en 1951 de sa belle mort.
- la glorification de la France et de la Résistance : le « résistancialisme ». Les Français sont assimilés à un peuple de résistants, comme il le dit dès son arrivée à Paris le 26 août 1944 (discours de l'Hôtel de Ville).

On assiste ainsi à la construction d'un **mythe entretenu par de Gaulle** lui-même : le mythe d'une France et d'une population française qui aurait toujours été résistante et ne se serait jamais commise avec l'Occupant.

On retrouve la même idée dans des films comme *La Bataille du Rail* (1947) qui glorifie les cheminots résistants.

Pourquoi ce mythe ? L'explication est simple : pour de Gaulle il faut refermer la « parenthèse » de la guerre au plus vite et réconcilier les Français. Il faut aussi restaurer l'autorité de l'État afin que la France retrouve au plus vite une place forte dans le monde. Au nom d'un futur à reconstruire ensemble au plus vite, il faut donc oublier le passé. Et pour ce faire, de Gaulle défend l'idée d'une France résistante et non pas favorable à Vichy. Il oublie sciemment qu'elle a en fait été minoritaire.

2. la mémoire communiste

Le Parti Communiste Français se présente comme Le parti de la Résistance intérieure : le « parti des 75

000 fusillés ». Il met en valeur la lutte clandestine, le combat antifasciste et célèbre de grandes figures comme Guy Môquet.

Ces deux mémoires partagent le même lieu de mémoire : le fort du Mont-Valérien (ouest de Paris), qui abrite les dépouilles des héros célébrés le 11 novembre (dont le gaulliste Pierre Brossolette) et rappelle aussi le souvenir des fusillés du parti communiste, dont Gabriel Péri.

Partout à la Libération, on fête donc une France totalement résistante. De toute façon, de nombreux Français préfèrent ne pas se retourner sur leur passé et une grande partie des drames de l'époque sont occultés.

B. Ce que la mémoire officielle occulte

1. la mémoire de Pétain, réhabilitée dès les années 1950

Dès les années 1950, à la faveur de la guerre froide et de l'anticommunisme, une volonté de défendre le Vichy de Pétain se manifeste juste après sa mort. Une 1^{ère} loi d'amnistie est votée en 1951. Des fascistes notoires sont alors amnistiés et peuvent se faire élire. Une 2^{ème} loi est votée en 1953 : à l'exclusion des cas les plus graves, tous les épurés sont libérés. La mémoire vichyssoise se réveille alors.

Juste avant la mort du maréchal Pétain en 1951, apparaît un mythe selon lequel la France, durant la guerre, possédait deux cordes à son arc : la corde de Gaulle (l'épée) et la corde Pétain (le bouclier, pratiquant un double jeu pour faciliter la tâche des Alliés et protéger les Français).

C'est à la même époque (1954) qu'est publié le livre de l'historien Robert Aron, *Histoire de Vichy*, qui reprend la théorie de l'épée et du bouclier et qui distingue le bon Vichy, celui de Pétain, du mauvais Vichy, celui de Laval qui aurait collaboré seul avec les Allemands.

2. des pans entiers de l'histoire de la 2^e GM sont occultés

- **la question des prisonniers de guerre et des travailleurs du STO (Service du Travail Obligatoire).** Ils sont accusés de lâcheté et d'avoir contribué volontairement à la fabrication de matériel de guerre en Allemagne. Ils renvoient une image de vaincus, ils sont la preuve vivante de la plus grande défaite de la France.
- **la question des « malgré-nous »** (Alsaciens-Lorrains engagés de force dans l'armée allemande) : 14 d'entre eux ont participé au massacre d'Oradour-sur-Glane en 1944, le procès a lieu en 1953. Le village détruit a été gardé comme lieu de mémoire.
- **la question des déportés raciaux.** Dans l'après-guerre, la singularité du Génocide du peuple Juif est peu reconnue : il est inclus dans la déportation, voire dans la somme des souffrances de l'Occupation. La figure de référence du déporté est celle du résistant et l'amalgame est fait entre tous les types de camps, dont Buchenwald ou Dachau constituent les exemples emblématiques. Déportés politiques et raciaux sont donc confondus dans le même titre de déportés. Le génocide est un drame comme un autre d'une guerre atroce. Le souvenir de Buchenwald l'emporte sur celui d'Auschwitz, les camps de concentration sont plus connus que les camps d'extermination. Le film *Nuit et Brouillard* (1956), d'Alain Resnais et Jean Cayrol, qui concernent le système concentrationnaire dans son ensemble et présente une vision univoque du camp et du déporté, apparaît révélateur de cette période. D'ailleurs Resnais est censuré et ne peut pas montrer des images de gendarmes français surveillant le camp de Pithiviers : cela aurait porté atteinte au mythe de cette France qui aurait été exemplaire pendant la guerre. Les témoignages des Juifs, nombreux dans les toutes premières années de l'après-guerre mais difficilement reçus par la société, se tarissent ensuite. Ce silence juif pendant les années 1950 et 1960 s'explique par le faible nombre de rescapés (2 500 juifs français sont revenus des camps), par leur volonté d'oublier et se de reconstruire et parce que les Français de l'époque n'étaient pas prêts à entendre leur parole. Il ne s'agit pas d'indicibilité mais d'incommunicabilité (thèse de l'historienne Annette Wieviorka). En 1953, le

vélodrome d'hiver est détruit dans l'indifférence et l'oubli.

Cette première période est donc un temps d'oubli, d'occultation et de déformation.

C. Le triomphe de la vision gaulliste après 1958

De Gaulle revient au pouvoir en 1958 à l'occasion de la guerre d'Algérie. Alors que la population française reste divisée, la vision unanimiste de la 2^e GM s'impose officiellement : il s'agit de redonner l'image d'une France unie et de rappeler le rôle de de Gaulle, chef légitime.

En décembre 1964, la dépouille de Jean Moulin (préfet et homme de gauche rallié à de Gaulle, qui l'envoie en France organiser la liaison France libre – Résistance intérieure, mort après avoir été trahi et torturé par le SS Klaus Barbie) entre au Panthéon. Malraux, gaulliste de la première heure, ministre des Affaires culturelles en 1958, prononce à cette occasion un fameux discours qui célèbre l'ensemble de la Résistance, et de Gaulle.

D'autres signes : en 1959 est créé Astérix, qui résiste encore et toujours à l'envahisseur. *Astérix chez les Goths* en 1963 ; le Concours national de la Résistance et de la Déportation est mis en place en 1962 (collèges et lycées).

Trois grands films des années 1960 :

- *Paris brûle-t-il* (René Clément, 1966) qui bénéficie d'un lancement quasi officiel
- l'énorme succès de *La Grande Vadrouille* (Gérard Oury, 1966) : comédie où le Français est résistant, l'Allemand idiot et toujours vaincu)
- *L'Armée des ombres* (Jean-Pierre Melville, 1969), vision réaliste et sombre des mouvements de résistance

II. Le réveil des mémoires dans les années 1970

A. La remise en cause des mythes résistancialistes

1. cette remise en cause s'explique par le nouveau contexte des années 1970

Un virage se produit à la fin des années 1960. La génération de Mai 68, qui est née après la guerre, bouscule les tabous et veut savoir. Face à son passé, le citoyen a besoin de vérités. Le départ et la mort du général de Gaulle vont faciliter cette mise à jour.

Au milieu des années 1970 on assiste à un retournement de la mémoire. Le refoulé, les mémoires minoritaires resurgissent.

2. le rôle du film *Le chagrin et la Pitié* de Marcel Ophüls

Ce film, d'une durée de 4h30, est une commande de l'ORTF. Il consiste en un montage d'archives et de bandes d'actualité de 1940-1944, longs métrages allemands, films de propagande de Vichy et interviews de gens (Pierre Mendès France, le résistant Emmanuel d'Astier de la Vigerie, le Waffen SS français Christian de la Mazière, des paysans résistants, des commerçants antisémites...) qui habitaient Clermont Ferrand et sa région. Marcel Ophüls montre que tous les Français n'ont pas été résistants. Ce film provoque la colère des gaullistes et est refusé par l'ORTF. Il sort au cinéma en 1971 et n'est diffusé à la TV qu'en 1981...

3. le rôle des historiens

Les historiens revisitent la période de l'Occupation et rétablissent la vérité.

En 1973 est traduit et publié l'ouvrage de l'historien américain Robert Paxton : *La France de Vichy (1940-1944)*. A partir de l'étude d'archives allemandes et américaines, il démontre que Vichy a recherché la collaboration avec l'Allemagne et développé un programme xénophobe et antisémite qui ne doit rien aux contraintes de l'Occupation. Il fait voler en éclats la thèse du bouclier et de l'épée et établit de manière indiscutable les responsabilités directes de l'État français dans la déportation des Juifs

B. La mémoire de la Shoah

1. le procès Eichmann

Dans les années 1960 on assiste à une renaissance de la conscience juive. En 1961, le procès d'Adolf Eichmann (chef de la section de la Gestapo créée pour la Solution finale) en Israël pose la question troublante de ce que la philosophe Hannah Arendt a appelé la « banalité du mal » : comment l'antisémitisme nazi a-t-il transformé un homme ordinaire en criminel ? 111 témoins sont convoqués et reconnus comme des survivants. Pour la première fois, la spécificité du Génocide est affirmée devant l'opinion internationale. Ce procès a un impact considérable en France : en 1964, les crimes contre l'humanité sont rendus imprescriptibles.

2. la nécessité de combattre le négationnisme réveille la mémoire juive

1962 : premier livre négationniste de Paul Rassinier. Il affirme que les chambres à gaz sont une invention sioniste. En 1978, Louis Darquier (un ancien de Vichy) déclare dans *L'Express*, « A Auschwitz, on n'a gazé que des poux ». Cela fait un scandale. Il est suivi par Robert Faurisson, soi-disant historien, qui parle des « prétendues chambres à gaz ».

La parole des survivants se libère d'autant qu'ils se sentent investis d'une responsabilité face au négationnisme qui nie l'existence des chambres à gaz. Cette menace est confirmée par la poussée de l'extrême droite à partir des élections municipales de 1983 qui dépasse pour la première fois depuis la guerre la barre des 10% d'électeurs.

Des historiens se mobilisent (Vidal Naquet) pour démonter le mensonge négationniste. Le cinéma aussi prend part à cette polémique. En 1985, sort au cinéma *Shoah*, le film-fleuve (9h30) de Claude Lanzmann. Ce film ne comporte aucune image d'archives ; il s'agit d'interviews de rescapés, de témoins, de criminels, d'historiens et de prises de vue des lieux du génocide. Il est diffusé sur TF1 en 1987 alors que s'achève le procès de Klaus Barbie. Ce film impose le terme de Shoah pour désigner le génocide juif.

En 1990, la loi Gayssot condamne et interdit tout propos négationniste

C. La reconnaissance des responsabilités de la France

1. le temps des inculpations et des procès

La communauté juive obtient l'inculpation pour crimes contre l'humanité d'anciens responsables de Vichy ou d'anciens SS :

- 1987 : procès de Klaus Barbie (ancien chef de la Gestapo de Lyon, tortionnaire de Jean Moulin, pourchassé par les Klarsfeld, puis arrêté en Amérique du Sud et extradé). Il est condamné à la réclusion à perpétuité. Il meurt en prison en 1991.
- 1994 : Paul Touvier (gracié par Pompidou, arrêté en 1989 après 40 ans de clandestinité) condamné à la réclusion à perpétuité. Il meurt en prison en 1996.
- 1998 : procès de Maurice Papon (responsable de la déportation des Juifs à la préfecture de Bordeaux, puis préfet de police – et à ce titre, responsable du massacre d'Algériens à Paris en 1961 - puis député et ministre sous Giscard d'Estaing . Il est condamné à 10 ans de prison pour complicité de crimes contre l'humanité. Libéré en 2002 pour raisons de santé, il meurt chez lui la même année.

2. l'État reconnaît sa responsabilité dans l'extermination des Juifs

Depuis la Libération, l'État a toujours affirmé que la République n'avait rien eu à voir avec les crimes de Vichy. Mais dans les années 1980 est révélé le passé du président François Mitterrand. Maréchaliste (admirateur du maréchal Pétain), il a occupé des fonctions officielles à Vichy, a été décoré de la francisque pour services rendus avant d'entrer dans la Résistance. Il a par la suite freiné les procédures judiciaires contre son ami René Bousquet, qui fut secrétaire général à la police de Vichy et un des organisateurs de la rafle du Vel' d'Hiv' en 1942, qui est finalement inculpé en 1991 mais assassiné en 1993. Ces révélations obligent Mitterrand à faire en 1993 du 16 juillet (jour de la rafle du Vel' d'Hiv') une journée de commémoration des persécutions racistes et antisémites.

Le 16 juillet 1995, le président Jacques Chirac reconnaît officiellement le rôle de la France et de l'État français dans la Shoah (discours prononcé à l'occasion de la commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv'). C'est une

première dans l'histoire de la République. Il ne faut pas oublier, c'est aussi une façon de demander pardon. Ce discours ouvrira la voie à des demandes de réparations

Conclusion :

Les mémoires de la guerre sont très présentes en France. La lutte autour de ces mémoires n'est pas anodine. L'enjeu de la mémoire de Vichy est important. L'extrême droite l'a bien compris qui n'a de cesse de chercher une réhabilitation de Pétain. La communauté juive est effrayée face à l'oubli et à certains signes montrant une résurgence de l'antisémitisme en France.

Les générations suivantes ont demandé des comptes. Faire exploser les tabous était nécessaire et salubre, mais aujourd'hui, cette obsession du passé n'est-elle pas devenue excessive, glorifiant des mémoires particulières différentes, de la colonisation, de l'immigration, de la guerre d'Algérie, et gênant la construction d'un avenir commun ? Cf. le film *Indigènes* (2006) qui célèbre et rappelle le rôle des troupes coloniales, jusqu'ici souvent occulté, dans la libération de la France en 1944-1945.